

INFORMATION DU SECRETARIAT DE GESTION PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION ET DE L'INTERNAT

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'établissement a changé de logiciel comptable et il n'est plus possible de procéder aux prélèvements mensuels de paiement de cantine et d'internat.

Il reste donc 3 possibilités de paiement :

- en télépaiement via le site Educonnect

PROCÉDURE TÉLÉPAIEMENT FACTURE DEMI-PENSION ET INTERNAT

Le paiement se fait directement sur internet :

- a) Connectez-vous à **EduConnect** avec vos identifiants de responsables financiers (pour les élèves de secondes les mêmes identifiants que ceux du collège)
- b) Cliquez sur « Responsable de l'élève »
- c) Sélectionnez « Mes services »
- d) Cliquez sur « paiement mes factures » (à gauche de l'écran)
- e) Réglez votre facture en 1 ou plusieurs fois dans le respect des délais de paiement.

- par virement avec le RIB de l'établissement (en précisant le nom et prénom de l'élève en référence sur le virement)

FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte			
LYCEE SUD DES LANDES			
Domestication TPMONMARSAN			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	40000	00001000227	17
IBAN : FR76 1007 1400 0000 0010 0022 717			
BIC : TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

DDFIP LANDES
23 RUE ARMAND DULAMON BP 309
40011 MONT DE MARSAN CEDEX
CH G4 S1 002915 030111 6

LYCEE SUD DES LANDES -
11 VOIE ROMAINE
40231 SAINT VINCENT DE TYROSSE

- par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée